

Jura

Expatrié aux États-Unis : « Dans la rue, des supporters de Trump qui font peur »

Originaire du Jura, Aurélien Rolin vit aux États-Unis depuis 1999 et il a obtenu la nationalité américaine en 2015. Pro-démocrates, il a vu le pays changer au fil des années. Ce mardi 5 novembre, après avoir déjà voté depuis quelque temps, il attendait avec impatience le résultat du scrutin.

En ce jour d'élections, Aurélien Rolin se réveille de façon matinale dans sa chambre de Las Vegas, en Arizona. Il est arrivé la veille, parti de Californie où il vit depuis plusieurs années. Dans cet état presque passé aux mains des Républicains aux dernières élections, l'ambiance est électrique. « Dans la rue, on voit des gens avec des camions, des drapeaux et des pancartes à l'effigie de Trump. Ces supporters font peur », raconte-t-il. Pro-démocrates, Aurélien fait partie de ces 75 millions d'Américains qui ont voté avant l'heure grâce au système de « mail-in ballot » : « On reçoit les bulletins chez soi et on peut voter en postant son bulletin dans une boîte aux lettres sécurisée ».

« Il y a une vraie cassure dans la société »

À 45 ans, cet expatrié originaire de Clairvaux-les-Lacs a traversé l'Atlantique en 1999 pour vivre son rêve américain. « J'avais deux valises en main et 300 francs sur mon compte en banque. Je m'en suis sorti grâce aux opportunités qu'offre le pays », raconte-t-il. Viticulteur en Californie, il a depuis pris un congé



Franco-américain originaire de Clairvaux-les-Lacs, Aurélien Rolin a vu la société américaine se fracturer ces dernières années. Photo fournie par A. Rolin

sabbatique et voyage entre les États-Unis, l'Europe et l'Asie. En 25 ans, il a vu le pays se fracturer et une partie de l'électorat républicain se radicaliser, au point de mener des actions violentes telles que l'assaut du Capitole, le 6 janvier 2021 à Washington. Il a demandé la nationalité américaine en 2015 pour pouvoir voter en 2016.

« Quoi qu'il arrive, il y aura des émeutes »

« Il y a une vraie cassure qui s'est produite dans la société, observe-t-il. Il n'y a jamais eu autant de racis-

me depuis l'abolition de l'esclavage. »

Aurélien ne dément pas la perception outre-mer d'une ambiance anxiogène. « Trump est devenu un personnage à part entière. Les médias le comparent à Mussolini, à sa façon de parler et d'attrouper les foules. » Si le candidat républicain l'emporte, il craint de voir plusieurs droits bafoués, comme le Roe vs Wade Act, qui permettait entre autres aux jeunes filles tombées enceintes à la suite d'un viol d'avorter, jugé anticonstitutionnel sous Trump. Acerbe envers le système électoral - « certains États ont trop de poids par rapport à leur économie » - Aurélien ne l'est pas moins contre la baisse du niveau d'éducation des Américains, en particulier au centre du pays. « Par manque d'éducation, certains attribuent à Trump les résultats économiques positifs d'Obama. Les réformes de Trump sont arrivées à la fin de son mandat, puis il y a eu la crise du Covid et Biden a hérité d'un pays en crise. »

Aurélien a prévu de revenir en France au lendemain des résultats, pour quelque temps. « Soit je rentrerai avec le sourire, soit je rentrerai avec une grosse peur au ventre parce que quoi qu'il arrive, il y aura des émeutes. » En 2020, il a fallu attendre trois jours avant que la victoire de Joe Biden ne soit officiellement reconnue. Avec un scrutin qui s'annonce particulièrement serré, le même scénario pourrait se reproduire cette année...

● **Margaux Balfin**

Franche-Comté

Mont d'or : la fromagerie Badoz en or

Grande gagnante du 37^e concours interprofessionnel du mont d'or AOP, la fromagerie Badoz (haut Doubs) remporte la médaille d'or. Malgré un rappel, il y a six jours, de 120 boîtes chaudes pour une possible contamination à la salmonelle, la fromagerie se relève victorieuse. « Il n'a pas été évident de les classer », avoue Benoît Fabbri, directeur départemental des territoires et membre du jury, lors de la remise de prix dédiée aux meilleurs mont d'or AOP 2024. Chacune leur fibre, chacune leurs caves, neuf fromageries productrices ont été soumises au vote du jury ce mardi 5 novembre au matin.

Peu après 14 h, le suspense retombe à l'annonce du grand gagnant du concours, détrônant la fromagerie



Vincent Badoz, au moment de récupérer son prix. Photo A.C

Napiot, médaillée d'or en 2023.

C'est avec 16,12 de moyenne que la fromagerie Badoz de Pontarlier est décrétée grande gagnante du concours et remporte la médaille d'or du meilleur mont d'or AOP. Vincent Badoz, président-direc-

teur général de la fromagerie, ne peut dissimuler son immense fierté lorsqu'il se dirige devant l'assemblée pour récupérer son prix. « Je suis surtout heureux pour mes équipes et mes agriculteurs », confie le gérant.

Neuf fromageries étaient en lice lors du concours interprofessionnel du mont d'or AOP. Parmi les établissements sélectionnés, cinq se sont démarqués auprès du jury.

1. Médaille d'or : Fromagerie Badoz (16,12).
2. Médaille d'argent : Sancey Richard Fromagerie Du Mont d'Or (15,68).
3. Médaille de bronze : Fromagerie Napiot (15,58).
4. La fruitière des Jarrons (15,47).
5. Coopérative des Monts de Joux (15,16).

AVIS

Enquêtes publiques

COMMUNE DE RECULFOZ

Avis d'enquête publique

Plan local d'urbanisme de RECULFOZ

Par arrêté du 4 novembre 2024, le Maire de Reculfoz a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU).

M. Jacques HUGON, domicilié au 6 rue des Tilleuls, 39300 LE MOUTOUX, a été désigné par le tribunal administratif comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du 22 novembre au 23 décembre 2024 aux horaires d'ouverture du secrétariat au public, les mardis, jeudis et vendredis de 8h à 12h, où le dossier sera consultable en format papier et sur un poste informatique. Il sera également consultable sur le site internet suivant :

<https://cclmhd.fr/les-communes/reculfoz>.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie de RECULFOZ les :

- Vendredi 22 novembre 2024 de 10h à 12h
- Vendredi 6 décembre 2024 de 15h à 17h
- Lundi 23 décembre 2024 de 15h à 17h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : 7 route des Combes Derniers, 25240 Reculfoz, ou communiquées par voie électronique à l'adresse suivante mairie.reculfoz@orange.fr.

Au terme de l'enquête publique et selon les résultats de l'enquête, le PLU pourra faire l'objet d'une approbation par délibération du conseil municipal. L'évaluation environnementale dont a fait l'objet le plan local d'urbanisme, ainsi que l'avis émis sur le projet par l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement sont joints au dossier d'enquête publique mis à disposition du public en mairie.

Les informations relatives à l'enquête pourront être obtenues auprès de la commune de RECULFOZ.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie de RECULFOZ et sur le site internet suivant :

<https://cclmhd.fr/les-communes/reculfoz> pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Fait à Reculfoz,
Le Maire,
Jean-Yves BOUVERET

434254900

COMMUNE DE RECULFOZ

Avis d'enquête publique

Déclassement du domaine public d'une partie de la rue Pasteur de RECULFOZ

Par arrêté du 4 novembre 2024, le Maire de Reculfoz a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour le déclassement du domaine public d'une partie de la Rue Pasteur.

M. Jacques HUGON, domicilié au 6 rue des Tilleuls, 39300 LE MOUTOUX, a été désigné par le tribunal administratif comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du 22 novembre au 6 décembre 2024 aux horaires d'ouverture du secrétariat au public, les mardis, jeudis et vendredis de 8h à 12h, où le dossier sera consultable en format papier et sur un poste informatique. Il sera également consultable sur le site internet suivant :

<https://cclmhd.fr/les-communes/reculfoz>.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie de RECULFOZ les :

- Vendredi 22 novembre 2024 de 10h à 12h
- Vendredi 6 décembre 2024 de 15h à 17h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le déclassement du domaine public d'une partie de la Rue Pasteur pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : 7 route des Combes Derniers, 25240 Reculfoz, ou communiquées par voie électronique à l'adresse suivante mairie.reculfoz@orange.fr.

Au terme de l'enquête publique et selon les résultats de l'enquête, le déclassement du domaine public d'une partie de la Rue Pasteur pourra faire l'objet d'une approbation par délibération du conseil municipal.

Les informations relatives à l'enquête pourront être obtenues auprès de la commune de RECULFOZ.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie de RECULFOZ et sur le site internet suivant :

<https://cclmhd.fr/les-communes/reculfoz> pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Fait à Reculfoz,
Le Maire,
Jean-Yves BOUVERET

434253800